



ASSEMBLEE GENERALE MATTERHORN REGION SA

Date : mercredi 30 avril 2025, 10h

Lieu : World Nature Forum, Bahnhofstrasse 9a, 3904 Naters

ACTIONNAIRES PRESENTS : 67,16% des actions

ORDRE DU JOUR

1. Allocution du président
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17.04.2024
3. MRAG – bref, clair, concis
4. Rapport de gestion 2024
5. Comptes 2024
 - a) Présentation
 - b) Rapport du réviseur
 - c) Décharge au Conseil d'administration
6. Perspectives 2025

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Damian Constantin (DC) ouvre l'assemblée générale de Matterhorn Region SA (MRAG) et souhaite la bienvenue aux actionnaires présents. Il salue en particulier les membres du Conseil d'administration de la MRAG présents : Sandra Zenhäusern de Matterhorn Gotthard Bahn, Philippe Sproll d'Aletsch Arena, Matthias Supersaxo de Saas-Fee/Saastal ainsi qu'Urs Zurbriggen de My Leukerbad AG. Henri-Pierre Galletti de Région Dents du Midi est excusé pour cette assemblée générale. DC excuse également Christian Schwab, CEO de la MRAG, qui ne peut pas participer à cette assemblée générale.

L'ordre du jour est présenté et approuvé sans remarque. DC indique que 1'679 actions sur un total de 2'500 sont représentées et que l'assemblée générale est ainsi valablement constituée. Silvio Burgener est désigné comme scrutateur.

DC souhaite ensuite la bienvenue à Charlotte Salzmänn-Briand, présidente de la commune de Naters, et lui cède la parole pour un bref message. Elle salue les participants au nom de la commune et leur souhaite la bienvenue à Naters.

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17.04.2024

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2024 est dispensée. Celui-ci a été mis à disposition des actionnaires en amont de la séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. MRAG – BREF, CLAIR, CONCIS

DC prend ensuite la parole et revient sur l'exercice écoulé. En tant que centre de compétences, la MRAG regroupe les expertises dans les domaines de la promotion et de la commercialisation,

contribuant ainsi à renforcer la présence internationale du Valais. Les activités de la MRAG apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de la stratégie touristique cantonale (tourisme quatre saisons) et génèrent de la valeur ajoutée grâce à la promotion des partenaires ainsi qu'à la vente directe et indirecte de prestations touristiques.

Malgré un contexte économique et géopolitique toujours exigeant, le Valais a pu bénéficier de l'évolution positive des marchés touristiques internationaux. Grâce à un travail de marché ciblé sur les marchés de proximité et lointains, ainsi qu'à une étroite collaboration avec les destinations partenaires et Suisse Tourisme, la MRAG a su exploiter avec succès les opportunités existantes.

Au cours de l'année écoulée, des jalons importants ont également été posés pour l'avenir. En vue de la nouvelle période contractuelle 2025–2028, la MRAG a mené des échanges avec l'ensemble de ses partenaires afin de faire évoluer son modèle d'affaires et de rendre l'organisation encore plus flexible et performante. Les résultats positifs des dernières années ont confirmé la valeur ajoutée de la MRAG pour ses partenaires, raison pour laquelle la quasi-totalité d'entre eux a renouvelé sa collaboration pour la prochaine période contractuelle.

4. RAPPORT DE GESTION 2024

DC présente ensuite les principaux résultats de l'exercice 2024. L'hôtellerie valaisanne a enregistré en 2024 un total de 4'435'124 nuitées. Ce résultat se situe légèrement en dessous du niveau de l'année précédente, qui comptait 4'479'096 nuitées. L'évolution de la demande présente des tendances contrastées selon les marchés d'origine. Alors que certains marchés européens ont connu un léger recul, une croissance a notamment été enregistrée sur les marchés lointains. Les hôtes en provenance d'Amérique du Nord ainsi que de différents marchés asiatiques ont continué à contribuer de manière significative à la demande internationale.

En 2024, la MRAG a poursuivi un travail de marché ciblé, adapté aux spécificités de chaque marché. Sur les marchés de proximité, l'accent a été mis sur les activités de communication et de promotion, tandis que sur les marchés lointains, la priorité a été donnée à la vente, assurée notamment par les market managers locaux.

Dans le cadre du travail de marché international, 102 voyages de presse ont été organisés ou soutenus en 2024, avec la participation de 376 représentants des médias. Par ailleurs, 24 FAM trips ont été réalisés, réunissant 235 représentants de tour-opérateurs et partenaires de distribution. Ces activités contribuent de manière significative à positionner le Valais à l'international et à développer de nouveaux canaux de distribution.

Dans le domaine des ventes directes, la MRAG a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires B2B d'environ CHF 3,4 millions. Ce résultat est légèrement inférieur au record de l'année précédente, tout en restant à un niveau élevé.

Parmi les temps forts de l'année figurent des projets internationaux de marketing et de communication tels que la campagne Swisstayable « Verborgene Perlen im Wallis », des collaborations avec des médias internationaux comme « Le Nouveau Voyageur », une présence publicitaire à Times Square à New York ainsi que le Creator Camp Summit.

Le président propose à l'assemblée d'approuver le rapport de gestion 2024. Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

5. COMPTES 2024

DC présente ensuite les comptes annuels 2024 de LA Matterhorn Region SA. Les comptes font état de produits à hauteur de CHF 6'527'134 et de charges de CHF 6'538'418. Il en résulte une perte annuelle de CHF 11'284.

Les produits se composent principalement des contributions annuelles des partenaires, pour un montant de CHF 2'449'797, ainsi que de la vente de packages et d'offres touristiques, pour un montant de CHF 4'029'134. Les autres produits se sont élevés à CHF 50'938.

Les charges se répartissent notamment entre les prestations de services centrales, les activités de marketing et de promotion sur les marchés internationaux, ainsi que les activités de vente et l'achat de prestations touristiques pour les packages proposés.

Le total du bilan au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 1'123'554. Les actifs se composent principalement de liquidités et de comptes de régularisation actifs, tandis que les passifs comprennent différentes dettes à court terme ainsi que les fonds propres de la société.

Sur la base des comptes annuels audités au 31 décembre 2024, la société enregistre une perte annuelle de CHF 11'284. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de reporter cette perte à nouveau.

Reto Werlen, représentant de l'organe de révision Quadis Revisionen GmbH, informe les personnes présentes du résultat de la révision. L'organe de révision a procédé à l'examen des comptes annuels de la Matterhorn Region SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. La révision a été effectuée conformément à la norme suisse relative au contrôle restreint. Aucun élément n'a été relevé qui permettrait de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la législation suisse ou aux statuts.

Au nom du Conseil d'administration, le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2024 ainsi que le report de la perte à nouveau. L'assemblée approuve les comptes annuels et la proposition du Conseil d'administration sans opposition ni abstention.

L'assemblée procède ensuite au vote de décharge des organes responsables. La décharge du Conseil d'administration est également approuvée sans opposition ni abstention.

L'élection de l'organe de révision suit. Conformément aux statuts, Quadis Revisionen GmbH est élue par l'assemblée pour une nouvelle année en tant qu'organe de révision.

6. PERSPECTIVES 2025

Finalement, DC présente les perspectives pour le prochain exercice. Il souligne que le tourisme international continue d'évoluer dans un environnement dynamique, marqué par des évolutions économiques, des tendances sociétales, des transformations technologiques ainsi que des exigences croissantes en matière de durabilité. Dans ce contexte, une approche flexible et orientée marché des marchés cibles demeure essentielle pour la MRAG.

La MRAG poursuivra de manière cohérente sa stratégie différenciée de développement des marchés. Sur les marchés de proximité européens, l'accent sera mis sur les mesures de communication et de promotion, en particulier sur les campagnes digitales, les coopérations médiatiques et l'entretien des relations avec des partenaires médiatiques et de distribution clés. Sur les marchés lointains, la priorité restera le développement des ventes directes, notamment à travers le key account management et la collaboration avec des tour-opérateurs internationaux. Au 1er janvier 2025, les mandats des Market Managers Asia, sous la direction de Mario Braide, ont été intégrés directement au sein de la MRAG. Cette adaptation organisationnelle permet de renforcer les échanges, d'affiner le travail de marché et d'assurer un pilotage opérationnel plus étroit des activités sur les marchés asiatiques. Elle constitue également une étape importante dans le développement de la MRAG vers une organisation encore plus structurée et professionnalisée.

La MRAG continuera de s'appuyer sur un portefeuille de marchés flexible et équilibré afin de soutenir durablement le développement du tourisme quatre saisons en Valais. Une large diversification des marchés cibles contribue à répartir la demande et la création de valeur sur l'ensemble de l'année.

Un autre axe prioritaire concerne le renforcement d'une approche basée sur les données. L'analyse systématique des données de marché, des évolutions de la demande et des résultats de vente doit permettre de piloter encore plus finement le développement de l'organisation.

DC informe également les personnes présentes que deux nouveaux partenaires ont rejoint la MRAG pour la période contractuelle 2025–2028. D'une part, Blatten-Belalp fera désormais partie du partenariat via l'Aletsch Kollektiv. D'autre part, la destination du Val d'Anniviers rejoint également la MRAG en tant que partenaire. Cette extension renforce la commercialisation commune du tourisme valaisan et élargit la diversité des offres représentées au sein de la MRAG.

7. DIVERS

DC informe les personnes présentes qu'aucune élection statutaire n'est à l'ordre du jour de la présente assemblée générale. La composition suivante du Conseil d'administration de la MRAG a été approuvée à l'unanimité par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2024 et, conformément aux statuts, élue pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2028 :

- Président : Damian Constantin, directeur Valais/Wallis Promotion
- Vice-président : Matthias Supersaxo, directeur Saastal Tourismus AG
- Membre : Urs Zurbriggen, CEO MyLeukerbad AG
- Membre : Philippe Sproll, directeur Aletsch Arena AG
- Membre : Henri-Pierre Galletti, président Région Dents du Midi SA
- Membre : Sandra Zenhäusern, responsable Marketing & Vente Matterhorn Gotthard Bahn

Aucune autre intervention n'est formulée au sein de l'assemblée.

DC remercie le Conseil d'administration, les destinations partenaires ainsi que l'ensemble de l'équipe de la MRAG pour le travail accompli au cours de l'année écoulée. Il remercie également les actionnaires pour leur participation et leur confiance, puis clôt l'assemblée générale.

Damian Constantin
Président du Conseil d'administration

Alain Lager
Procès-verbaliste

Naters, le 30 avril 2025